

Rechercher

Recherche Web

ACCUEIL

BOURSE

ACTUALITÉS

PORTEFEUILLES

FINANCE PERSO

EMPLOI

MONNAIE TIME

Accéder aux cours

## Comment investir dans l'or rouge



Publié par Aurélie Fardeau le 17/05/2012

Le vin peut se boire, se garder... mais aussi se revendre et...

o | TAGS : investir vin

### Et aussi

14 MAI



Ma famille

Comment gérer l'argent de poche de vos enfants ?

21 AVRIL



Mon logement

Louez votre logement pendant les vacances !

0 commentaire

Pour ajouter le vôtre

► Connectez-vous

Laisser un commentaire

► Connectez-vous

Les + Lus

Les + Commentés



### Comment séduire les...

Ils investissent leur argent dans de jeunes sociétés...



### Comment bien préparer...

Des primes de déménagement aux outils de comparaison...



### Cotiser plus pour toucher...

Vous pensez qu'en cotisant davantage, vous améliorez...

*Le vin peut se boire, se garder... mais aussi se revendre et vous faire dégager de belles plus-values.*

Le vin, un investissement plaisir ? Pas si sûr ! A en croire l'indice Liv-ex Fine Wine 100, représentant les 100 vins les plus cotés, ce produit se révèle aussi être un placement intéressant. Sur les dix dernières années, ce dernier a en effet progressé de plus de 200 %. Première difficulté pour profiter de l'essor de ce marché : y accéder. Les quelques fonds existants sont réservés à une clientèle avertie car leur ticket d'entrée est très élevé (250 000 euros par exemple pour le fonds LFP Grands Vignobles de France).

Mais pour gérer sa cave en direct, reste encore à sélectionner les bonnes bouteilles. Une tâche ardue pour un néophyte mais d'autant plus cruciale que le marché a déjà atteint des niveaux très élevés. C'est pourquoi de nouveaux acteurs se sont créés, afin de vous faciliter la tâche et surtout vous débarrasser des contraintes telles que le stockage et la revente.

Pour choisir le bon prestataire, commencez par évaluer le montant que vous souhaitez investir. Certains acteurs sont accessibles à partir de quelques centaines d'euros alors que d'autres recommandent un investissement minimum de 10 000 euros. Guettez aussi les services fournis : stockage, livraison, revente, conseils à l'achat..., ce dernier étant indispensable si vous ne connaissez pas parfaitement le secteur. Si vous souhaitez placer un montant élevé, assurez-vous de pouvoir bénéficier d'une gestion pilotée de votre cave. Et enfin, étudiez enfin les frais si vous souhaitez optimiser vos gains. Comptez en général 15 % de commission sur la plus-value lors de la revente.

#### **Cavissima.com, le plus accessible.**

Avec 350 références allant de 7 euros à plus de 1000 euros, cet acteur entièrement en ligne est le plus large. Il combine en effet cave investissement et cave plaisir. En effet, inutile d'espérer des gains avec les bouteilles dans les premiers prix. Côté tarif, de nombreuses formules existent, à partir de 50 euros par mois, vous permettant de découvrir le service à petit prix. Pour les investisseurs plus fortunés, le site prépare une offre en mandat personnalisé, à partir de 30 000 euros d'investissement.

#### **R&S Corp, le plus spécialisé.**

Avec uniquement des Bordeaux en catalogue, cet acteur mise sur les grands crus, comme les Château Lafite Rothschild, les Château Petrus ou encore les Château d'Yquem... Ici, les bouteilles peuvent s'acheter plusieurs milliers d'euros. En toute logique, cet acteur s'adresse donc à un public plus averti et disposant de moyens importants. D'ailleurs, la société propose essentiellement des portefeuilles de bouteilles réalisés sur mesure, justifiant alors des frais d'entrée relativement élevés par rapport à la concurrence (jusqu'à 5 %). A la revente, le prélèvement n'est pas négligeable non plus : 20 % de la surperformance.

#### **Patriwine, le moins commissionné.**

Un peu moins sélectif que R&S Corp, cet acteur est cependant lui aussi spécialisé sur les grands crus de Bordeaux. L'offre comprend quatre modèles de caves dépendant du montant de l'investissement initial, de 10 000 à 100 000 euros. Autre particularité : si vous revendez vos bouteilles sur le marché (sinon Patriwine vous les rachète) après plus d'un an de détention, vous ne paierez aucun frais sur la plus-value dégagée. Une bonne nouvelle !

#### **Aurélie Fardeau**

**Epargnants : ce que vous coûtera la hausse des prélèvements sociaux**

#### **YAHOO! FINANCE**

Accueil  
Bourse

Finance perso  
Emploi

#### **SERVICES YAHOO!**

Actualités  
Autos  
Horoscope  
Mail  
Questions/Réponses  
Sport  
Télé  
Voyages

